

CHIFFRES-CLÉS BAS

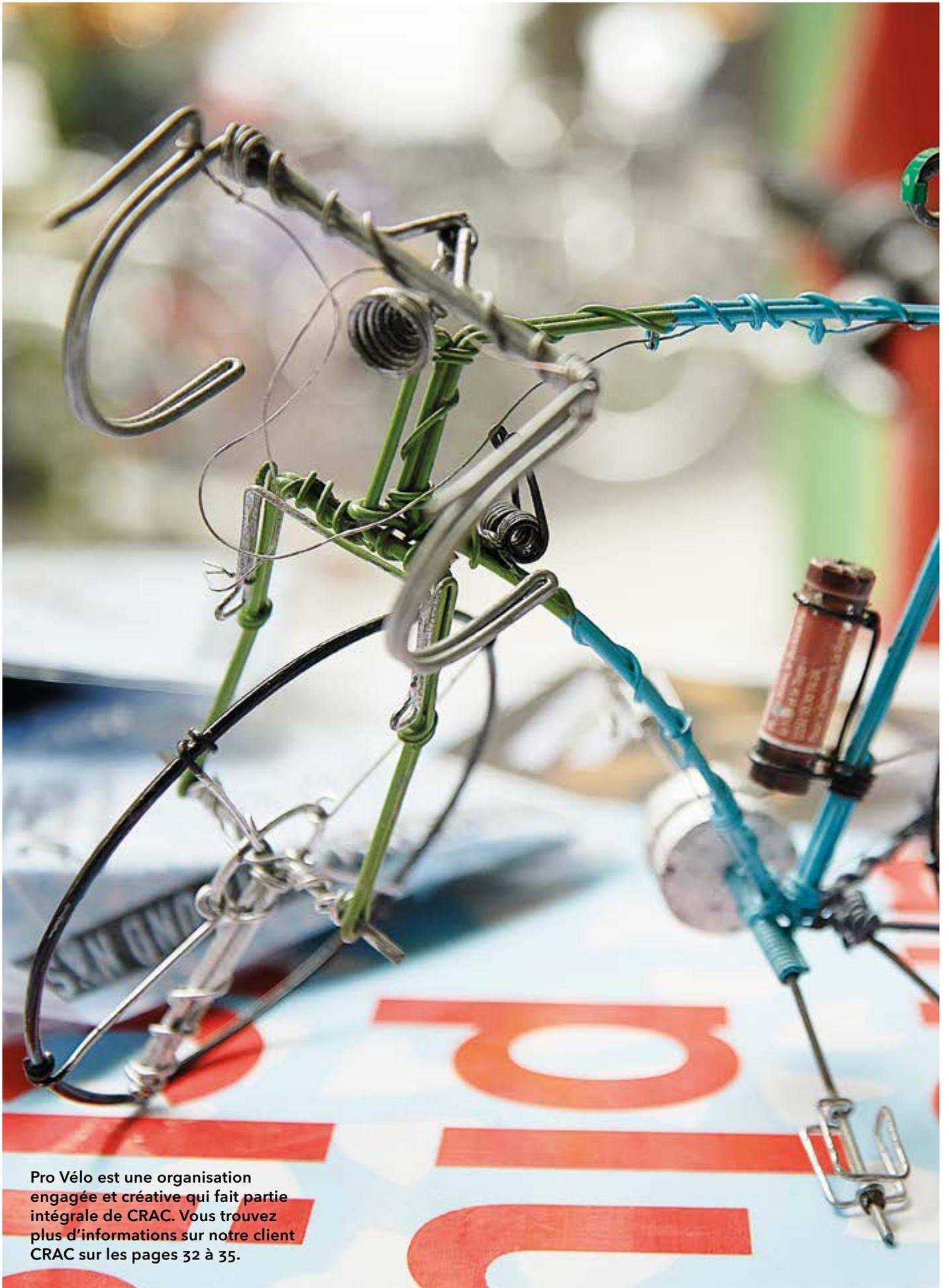
	2011 montants en CHF	2012 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2013 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	1'124'059'632	1'248'764'374	11,1	1'385'606'562	10,96
Prêts à la clientèle	808'761'763	854'071'131	5,6	897'384'777	5,07
dont Hypothèques-BAS	185'059'233	198'515'546	7,3	195'167'112	-1,69
dont crédits d'encouragement	87'727'800	105'373'397	20,1	116'924'895	10,96
Fonds de la clientèle	1'038'653'120	1'153'413'276	11,0	1'279'883'733	10,96
dont obligations de caisse d'encouragement	79'099'000	91'262'000	15,4	99'805'000	9,36
Prêts à la clientèle en % des fonds de la clientèle	77,9%	74%	-4,9	70%	-5,31
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêt	16'308'899	16'801'937	3,0	16'941'532	0,83
Résultat des opérations de commissions et de prestations de service	1'241'026	1'609'917	29,7	2'016'823	25,27
Produit d'exploitation	18'170'255	19'304'506	6,2	19'842'275	2,79
Charges d'exploitation	12'465'336	12'980'955	4,1	13'638'887	5,07
Bénéfice brut	5'704'919	6'323'551	10,8	6'203'388	-1,90
Résultat de l'exercice	735'119	705'591	-4,0	945'609	34,02
Cash-flow par équivalent plein temps	82'153	86'861	5,7	87'231	0,43
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	68,6%	67,2%	-2,0	69%	2,23
Fonds propres					
Total des fonds propres	64'673'000	71'762'000	11,0	77'161'000	7,52
Ratio de fonds propres	5,75%	5,75%		5,57%	
Taux de fonds propres (fonds propres pouvant être pris en compte/ positions pondérées du risque)	11,24%	11,58%		11,05%	
Dépôts-titres					
Nombre de dépôts-titres	2'635	2'650	0,57	3'131	18,15
Volume sous dépôts	155'835'924	211'126'180	35,48	259'328'987	22,83
Indications sur le marché					
Nombre d'actionnaires	4'413	4'485	1,6	4'611	2,81
Nombre de client-e-s	26'897	28'533	6,1	30'729	7,70
Volet social					
Nombre de collaborateurs-trices	80	84	5	85	1,19
dont à temps partiel	44	46	4,5	47	2,17
Part de femmes parmi les cadres	46%	46%	0	48%	4,35
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1:4,5	1:3,66		1:3,69	
Environnement					
Consommation directe d'énergie par collaborateur-trice	7,4 GJ	7,0 GJ	-5,4	6,0 GJ	-8,6
Emissions directes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	14,0 t CO ₂ -eq	20,0 t CO ₂ -eq	42,9	20,0 t CO ₂ -eq	0
Autre consommation indirecte d'énergie par collaborateur-trice	8,0 GJ	5,8 GJ	-27,5	9,0 GJ	56,9
Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	385,0 t CO ₂ -eq	258,0 t CO ₂ -eq	-33,0	445,0 t CO ₂ -eq	72,5

Légende GJ = Gigajoule, t = tonne, eq-CO₂ = équivalent dioxyde de carbone

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	3
Rapport du conseil d'administration	4
Thème principal:	
Quel type de croissance voulons-nous?	6
Portrait «Diakonische Stadtarbeit Elim»	9
Commentaire sur l'évolution des affaires	14
Valeur ajoutée des affaires de crédits	19
Rapport de l'organe de révision	22
Rapport de l'organe du contrôle d'éthique	23
Portrait «Ouvra Electrica Susasca Susch»	24
Association Fonds d'innovation	29
Indicateurs sociaux	30
Indicateurs environnementaux	31
Portrait «Coopérative CRAC à Genève»	32
Organigramme	36
Personnel	37
Membres des organes	38
En accéléré: la BAS de 1990 à 2013	40

En couverture: la gestion responsable et couronnée de succès de la BAS devient visible au quotidien: par un soutien ciblé aux projets et aux entreprises, s'engageant pour une Suisse digne de vie, plus écologique et plus sociale.



Pro Vélo est une organisation engagée et créative qui fait partie intégrale de CRAC. Vous trouvez plus d'informations sur notre client CRAC sur les pages 32 à 35.

EDITORIAL



Eric Nussbaumer
président du conseil
d'administration

Martin Rohner
président de la
direction générale

La BAS poursuit sa croissance à rythme cadencé. Depuis sa création, le bilan n'a cessé d'augmenter et a même affiché à chaque fois, pour les deux derniers exercices, une progression soutenue de plus de 10 %. Alors que nous ressentons de plus en plus les impacts négatifs d'une croissance économique sans limite, nous nous interrogeons: «Ce type de croissance est-il vraiment justifié d'un point de vue éthique?»

Nous répondons par l'affirmative. Les effets visés et la qualité sociale réelle de la croissance jouent un rôle décisif. S'agit-il seulement d'afficher de meilleurs résultats et de plus grands rendements pour les investisseuses et investisseurs ou s'agit-il de bien plus encore? En ce qui nous concerne, ce sont des personnes avec leurs projets et leurs entreprises qui se cachent derrière le simple énoncé des chiffres et la croissance quantitative; des personnes qui veulent contribuer à ce que le monde reste vivable, aujourd'hui comme demain. Vous trouverez dans ce rapport de gestion plus d'informations sur cette croissance qualitativement meilleure.

«Notre résultat n'est bon que lorsqu'il contribue à la solution des défis sociétaux.»

Il témoigne de ce que nous avons rendu possible en 2013 grâce à un volume de crédits supérieur, et les placements que nous avons recommandés afin de faire avancer une économie écologique et globalement plus équitable. Trois portraits de clientes et clients exposent la valeur ajoutée sociale et écologique de nos activités.

Nous sommes fiers de ce que l'équipe de la BAS a réalisé l'an dernier. Dans les rapports du conseil d'administration et de la direction générale, vous découvrirez les points forts mais aussi les défis que nous avons dû relever. Vous trouverez en annexe du rapport de gestion la liste complète de tous les crédits octroyés ainsi que les chiffres détaillés pour l'exercice.

N'oubliez pas non plus de découvrir une innovation au milieu de ce rapport: nous avons mis en place un nouveau système d'évaluation de notre portefeuille de crédits et pouvons désormais présenter de manière encore plus claire, la valeur ajoutée de nos crédits au bien commun.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Qu'est-ce qu'un bon résultat?

Pour notre banque, l'environnement économique et réglementaire n'est pas devenu plus simple l'an passé non plus. Toutefois, nous avons réussi à afficher un bon résultat et pouvons donc aborder la nouvelle année avec une base de capitaux renforcée. Mais en quoi consiste un bon résultat? Les chiffres que vous pouvez découvrir dans la partie financière de ce rapport de gestion sont-ils les seuls éléments à décrire ce résultat? En observant la place bancaire traditionnelle suisse, on pourrait penser que c'est encore et toujours uniquement le résultat financier qui compte. Seuls les chiffres définissent la réussite d'une banque. L'impact économique réel, l'utilité des services bancaires pour la société ne joue plus de rôle dans la réflexion. Il s'agit des gains enregistrés pour chaque franc suisse par le secteur bancaire, investis dans notre économie. Les banques sont ainsi de plus en plus considérées comme des entreprises dont le moteur est la seule rentabilité. La conception de la banque est différente pour la BAS. Il s'agit pour nous de considérer l'ensemble des impacts sociaux et écologiques de nos activités bancaires. Notre résultat annuel est seulement bon lorsqu'il apporte une réelle contribution économique face aux défis sociétaux. Il s'agit au final de l'impact sur la société et de l'impact socio-écologique du secteur bancaire, et pas seulement du résultat microéconomique d'une entreprise.

Les exigences en fonds propres au centre de la régulation

Au cours de l'année dernière, nous sommes restés une banque sociale et écologique en plein développement. Les prêts que nous avons accordés ont de nouveau dépassé la moyenne du secteur et le bilan de la BAS a progressé de près de 11%. Cette croissance tombe dans une période de d'exigences réglementaires renforcées car les banques doivent pouvoir justifier, aujourd'hui, d'un niveau supérieur de fonds propres. Cela signifie que notre progression ne peut pas seulement concerner les prêts et le total du bilan, mais que nous nous devons chaque année faire évoluer nos fonds propres également. Pour ce faire, le conseil d'administration planifie le capital sur plusieurs années. L'an passé, nous avons atteint notre objectif qui était d'augmenter d'au moins 6 millions de francs nos fonds propres: nous avons généré un million de francs en autofinancement et 8 millions de francs ont été collectés grâce à la souscription d'actions. Pour cela, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes et tous les actionnaires. Pourtant, notre couverture en fonds propres reste limitée aux yeux du régulateur. Nous devons prendre des mesures supplémentaires au cours de l'année afin de pouvoir continuer à agir en tant que banque indépendante.

Programme fiscal américain, stratégie de l'argent propre et volant anticyclique

Alors que d'autres banques, en raison de leur passé ont dû se positionner par rapport au programme fiscal américain, nous avons

refusé d’y participer, précisément en conformité avec notre concept de banque éthique. Notre banque n’a pas de clientes ou de clients souhaitant une évasion fiscale frauduleuse. Nous sommes une banque ayant opté pour l’argent propre depuis sa création. Si d’autres banques commencent seulement à emprunter cette voie et que les autorités veulent instaurer une stratégie argent propre, cela nous réjouit et cela fait bénéficier notre modèle d’une certaine reconnaissance.

Même le volant anticyclique de fonds propres mis en place l’an dernier par les autorités, représente pour notre banque une obligation supplémentaire, bien que nous ne suivions pas les évolutions malsaines sur le marché des hypothèques et de l’immobilier. Nous ne prenons aucun risque pouvant représenter un danger pour notre entreprise ou notre économie dans la transformation des risques.

Diversité des échanges sur l’évolution de l’entreprise

Le conseil d’administration élargi lors de la dernière assemblée générale nous a permis d’obtenir plus de perspectives et d’opinions différentes. Cela enrichit le travail du conseil et apporte à chaque fois de nouvelles idées lors des débats. Cette diversité d’avis et de points de vue est un élément clé des activités bancaires éthiques de la BAS. Nous ne basons pas nos activités sur des principes, des normes, des règles et des directives établis qui s’accompagnent d’une culture de contrôle et de conformité, mais fondons nos actions sur des valeurs fondamentales. Pour rendre

celles-ci vivantes nous devons les confronter à la réflexion éthique qui ne se résume pas au simple traitement d’une liste de contrôle ou d’un code bien formulé. Il s’agit d’un travail de réflexion permanent qui met régulièrement à l’épreuve les membres du conseil d’administration, de la direction et tous les collaboratrices et collaborateurs; même en période de forte croissance de la BAS. Et ce travail nous réussit bien, en plus de nous satisfaire.

Merci à nos collaboratrices et collaborateurs

La BAS fonctionne et amène année après année une contribution aux solutions des défis sociaux puisque nos collaboratrices et collaborateurs ne sont pas indifférent-e-s aux questions éthiques. C’est pourquoi j’aimerais toutes et tous les remercier chaleureusement. Les autres banques sont ramenées, à coup de sanctions et d’amendes, sur le chemin de la vertu et de la responsabilité sociale. Ce n’est pas le cas chez nous! Et je pense que c’est la raison pour laquelle la barre des 30’000 clientes et clients a été dépassée l’an dernier. Un grand merci!

Pour le conseil d’administration

Eric Nussbaumer

Président

QUEL TYPE DE CROISSANCE VOULONS-NOUS?

THÈME PRINCIPAL

Un remède: la croissance économique?

Dans la société actuelle, la croissance est généralement considérée de manière très positive: plus il y en a, mieux c'est! La quasi-totalité des gouvernements misent sur une croissance continue du produit intérieur brut (PIB). Le raisonnement est le suivant: un PIB élevé signifie que le bien-être des habitantes et des habitants est bon également. La progression de la croissance entraîne une baisse du chômage et une hausse des revenus. Les habitantes et les habitants peuvent alors s'offrir tout ce dont ils ont besoin. Ils stimulent aussi, par leurs besoins constamment nouveaux, la croissance économique. Il règne un impératif irrésistible, celui du toujours davantage: nous voulons presque tous gagner davantage – ou du moins avoir plus d'argent pour pouvoir acheter toujours plus de produits et de nouveautés. La devise du «toujours plus» s'applique aussi aux entreprises qui doivent constamment afficher de meilleurs profits, rendements et parts de marché et augmenter ainsi, dans la mesure du possible, la valeur pour les actionnaires. Et enfin beaucoup espèrent que la croissance économique fera reculer la pauvreté: plus la croissance est importante, plus le gâteau à se partager est gros. Toutes les couches de la société, même les moins favorisées, peuvent améliorer leur niveau de vie sans pour autant mécontenter les plus riches, car seule une partie du surcroît va être partagée.

Les risques et effets secondaires

Cela ne semble pas si négatif à première vue mais pourtant, dans la plupart des cas, les entreprises toujours plus efficaces commercialisent des produits à des prix toujours plus bas. La consommation progresse et la surconsommation entraîne de graves répercussions pour l'environnement. Si l'on transposait la consommation annuelle de ressources de l'économie suisse sur le monde entier, on consommerait alors plus de cinq planètes et on atteindrait même bien vite les six ou sept planètes, malgré l'amélioration régulière de l'efficacité. De plus, certains secteurs à forte croissance de l'économie traditionnelle ne créent pas nécessairement de nouveaux postes de travail – et cela devient même de plus en plus exceptionnel. Certes, l'économie progresse mais comme les entreprises améliorent constamment leur niveau d'efficacité, elles ont besoin de moins en moins de personnes salariées. Et leurs conditions de travail ne cessent de régresser: elles doivent produire davantage en moins de temps. La pression augmente. Une richesse matérielle et financière croissante ne permet plus de garantir le bonheur pour tous. La croissance incontrôlée de l'économie pourrait même entraîner d'ici peu une perte globale de sens à la vie, ce qui est d'ores et déjà le cas pour certains d'entre nous. Enfin, n'oublions pas de souligner les éléments suivants: la prospérité augmente mais elle n'est manifestement pas répartie de manière

équitable. Car le fossé entre riches et pauvres ne s'est pas amoindri au cours de ces dernières années.

Avons-nous donc vraiment besoin de croissance économique? Si oui, quel est ce niveau de croissance? C'est bien là le hic: plus le sens de la vie dépend de la richesse matérielle et financière, plus les inégalités entre pauvres et riches doivent demeurer stables pour que toutes les couches de la société acceptent de continuer à participer à ce projet d'enrichissement commun. Nous utilisons une part importante de notre richesse pour maintenir ces inégalités quantitatives plutôt que l'engager sur un niveau de qualité supérieur.

La conséquence est que le bilan macro-économique n'est plus équilibré sur le plan social et écologique. Dans l'économie actuelle, la croissance est dilapidatrice en de nombreux points.

Recette: maximiser le sens plutôt que le profit

La majorité des banques accompagnent de manière plus ou moins délibérée cette croissance inéquitable. Elles favorisent même ce phénomène en accordant toujours plus de crédits afin de pouvoir maximiser leur profit. Elles ne remarquent même pas qu'elles contribuent de la sorte à un ralentissement du progrès social et économique. Elles se considèrent généralement comme des vecteurs neutres de liquidités.

À l'inverse, la BAS met tout en œuvre pour éviter l'illusion d'être un intermédiaire neutre et pour assumer sa responsabilité sociale. Elle renonce à la maximisation du profit, ce qui lui procure davantage de liberté que les autres banques pour miser sur la maximisation du sens. Son objectif est de contribuer à l'instauration d'une économie plus solidaire et plus durable. Elle est convaincue que la croissance économique peut être sélective et finement ajustée afin d'afficher un niveau de qualité supérieur: seuls doivent croître les secteurs gaspillant moins d'énergie, de matières premières, de joie de vivre, rejetant moins d'émissions, de déchets, et générant moins de pauvreté, d'inégalités et de soucis existentiels – et ils doivent évoluer de manière à réduire l'empreinte écologique et sociale de l'humanité. En Suisse, il semblerait qu'aujourd'hui déjà il y ait suffisamment pour tous – d'un point de vue matériel et financier – mais que ce soit plutôt imparfaitement réparti.

Il est donc impératif de favoriser davantage de solidarité, de créativité et d'innovation grâce à des projets et des entreprises porteurs de sens qui fixent des priorités écologiques et sociales claires et exigeantes. Des projets et des entreprises qui misent sur un profit suffisant mais pas en croissance permanente, et qui sont prêts, dans certains cas, à renoncer à la fabrication ainsi qu'à la vente du «toujours plus» pour privilégier la croissance qualitative par rapport à la croissance quantitative.

QUEL TYPE DE CROISSANCE VOULONS-NOUS?

Croissance de l'effet positif

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la croissance de la BAS. Une économie affichant une croissance sélective, une Suisse plus écologique et plus sociale a besoin d'une BAS plus grande. Lorsque la BAS croît, les sommes qui lui sont confiées augmentent, tout comme les montants qu'elle investit dans des entreprises et des projets sociaux et écologiques, porteurs d'une croissance meilleure et plus équitable. Cette stratégie permet de renforcer les économies alternatives et d'augmenter son niveau d'efficacité dans toute la société.

Mais cette politique, centrée sur la croissance d'un effet positif et sur le renoncement à la maximisation du rendement, ne signifie pas que la BAS peut se passer de générer des bénéfices. Il est indispensable de réaliser des gains adéquats pour que l'entreprise puisse continuer à se développer et assurer la viabilité à long terme du modèle d'affaires alternatif de la BAS. La croissance de la BAS est donc aussi intrinsèquement quantitative et exige de solides résultats d'un point de vue économique, mais elle vise constamment à des améliorations qualitatives dans la vie réelle des femmes et des hommes.

Christian Arnsperger

Economiste et spécialiste de l'éthique, professeur à l'Université de Louvain en Belgique, et conseiller scientifique externe pour la BAS

Bibliographie

Christian de Perthuis et Pierre-André Jouvét,
Le capital vert: Une nouvelle perspective de croissance, Paris, Odile Jacob, 2013

Serge Latouche, Vers une société d'abondance frugale: Sens et contresens de la décroissance, Paris, Mille et Une Nuits, 2011

La qualité de la croissance de la BAS se reflète dans l'intégralité de son portefeuille de crédits et de placements ainsi que dans tous les secteurs de son modèle d'affaires. Le nouveau système utilisé par la BAS pour évaluer son portefeuille de crédits permet de souligner clairement cet aspect.

Pour en savoir plus, rendez-vous pages 19 à 21.



UNE OASIS EN PLEIN PETIT-BÂLE

PORTRAIT «DIAKONISCHE STADTARBEIT ELIM»

Retour à l'indépendance grâce
au projet de vie commune.

Urs Gerber, directeur Elim.

PORTRAIT «DIAKONISCHE STADTARBEIT ELIM»

Le tableau intitulé «Lebensräuber – Lebensbringer» dans la salle de réunion Elim * est très évocateur. Les gestes de désespoir et de salut ont été peints par une artiste en commun avec une résidente. Chacune et chacun interprète le tableau à sa manière, selon Urs Gerber, directeur d'Elim. Pour lui, cela représente «une dépendance qui peut être si forte, qu'elle peut causer la perte d'une importante part de vie.» Association d'utilité publique, «Diakonische Stadtarbeit Elim» offre un toit aux marginaux, aux toxicomanes et aux SDF, elle gère la location de logements sociaux et soutient des demandeurs d'asile ainsi que des migrantes et migrants pour diverses questions.

La plupart de ces personnes trouvent chez Elim ce qui leur manque: des entretiens, l'identification de ses points forts, l'encouragement pas à pas des compétences, en particulier aussi le renoncement à la dépendance ou à une vie temporairement difficile, même si cela doit prendre plus de temps. On surmonte ensemble le quotidien: Elim accompagne les femmes et les hommes.

Une solution de financement non conventionnelle

Pendant de nombreuses années les immeubles ont abrité une maison de retraite avec des appartements pour personnes âgées. Lorsque ces activités ont cessé, la Diakonieverband Ländli a pu reprendre ces immeubles, ceci un jour avant que le contrat de vente ne soit signé avec un investisseur. Des contacts avec Michel Pickmann, qui, autrefois, a participé à l'organisation de la clinique de désintoxication de la clinique psychiatrique universitaire de Bâle en tant que médecin-

chef, ont mené à la création de l'association «Diakonische Stadtarbeit Elim» en février 1997. L'ancienne maison de retraite a été mise à disposition pour un travail sur la drogue accessible. Alors que le bail entre Elim et la Diakonienverband Ländli venait à expiration en milieu 2007 et que les immeubles devaient être vendus, l'avenir de l'association se retrouvait sur la corde raide. Au dernier moment, la BAS a soumis une solution de financement non conventionnelle, par laquelle Elim, dans le cadre d'une fondation, pouvait elle-même acquérir les immeubles. La BAS a présenté une plus grande flexibilité, par rapport au montant des moyens propres, que les autres banques. Elim n'aurait pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui sans ce tournant. Dans le cadre de l'accord sur les prestations avec le canton, Elim reçoit en effet des contributions par résident-e, mais uniquement pour le foyer. Tous les autres projets sont financés par des dons et souvent réalisés à travers un travail bénévole.

Le projet est unique puisqu'il associe différentes approches

Aujourd'hui, Elim est composé d'un complexe de sept immeubles, dont un - vestige de l'époque de la maison de retraite - qui est même accessible aux fauteuils roulants. 29 places pour un habitat accompagné sont à disposition, le nombre de places ambulatoires avec habitat accompagné dans des appartements extérieurs a été augmenté en 2013 de neuf à 15. Mais Elim offre non seulement un habitat mais est active dans le travail de rue à portée de toutes celles et de tous ceux qui cherchent un conseil, elle gère un café et se rend utile dans le cadre



haut Sous le nom de «Open Doors» Elim propose des conseils et des cours pour des personnes de nationalité étrangère ainsi qu'un service d'entraide pour celles en situation de demande d'asile.

à gauche Gestes de désespoir et de salut: tableau d'une artiste et d'une résidente d'Elim.

PORTRAIT «DIAKONISCHE STADTARBEIT ELIM»



des Elim Open Doors avec des cours pour migrantes et migrants et dans la recherche d'un travail. Elim se trouve au milieu d'un quartier populaire typique du Petit-Bâle, là où la part des étrangers est très élevée. Les cours d'allemand pour migrantes et migrants ainsi que le conseil aux personnes étrangères et le placement de travail – avec environ 300 emplois procurés depuis 2007 – contribuent à l'intégration.

Le projet associe mission spirituelle et approche scientifique et travaille de façon à être accessible et orienté vers la sortie de la dépendance. A la fin des années 80 les programmes de méthadone ont été mis en marche, ce qui a conduit le fondateur et président de l'association, Michel Pickmann – homme sceptique de nature – à créer une offre alternative complémentaire. Comme l'explique Urs Gerber «certes la paupérisation due à la dépendance diminue grâce à la remise de méthadone, mais un vrai traitement du problème ne s'ensuit pas». C'est pourquoi Elim s'engage là où souvent le programme méthadone orienté sur l'abstinence se termine. Au moyen d'entretiens, de coaching, Elim transmet l'espoir, et suggère en plus la mobilisation de ses propres ressources en proposant différentes offres de structures d'accueil de jour. Exemple: la gérance du café Elim. Les résidentes et résidents s'en occupent en commun avec des collaboratrices et collaborateurs bénévoles et acquièrent ainsi de l'expérience. En coopération avec «Basler Tafel», ils proposent des denrées alimentaires que le commerce de détail n'est plus en droit de vendre. Une nouvelle cantine a été inaugurée en 2013 dans la maison Eli, une cuisine dans laquelle les résidentes et résidents cui-

sinent également, apprennent et recouvrent de cette façon leur indépendance au quotidien. Certains sont restés et on fait carrière au sein d'Elim. C'est le cas pour Markus Röthlisberger. Il était autrefois lui-même résident et a suivi, après des années de cheminement long et intensif, une formation d'assistant social. Ce qui lui importe, c'est de partager ses propres expériences et d'être un interlocuteur responsable. C'est ainsi qu'une valeur ajoutée est réalisée.

Défis dans le futur

Urs Gerber a croisé et accompagné beaucoup de destins. Mais ceux qui le préoccupent le plus sont les cas de ceux qui trop jeunes (à 40 ou 50 ans) deviennent dépendants des soins. La plupart des victimes de la drogue étaient «actifs» dans les années 90, les effets se montrent seulement au bout de 10 ans. Et les offres adéquates font défaut dans la société. Doit-on placer une personne toxicomane devenue invalide dans une maison de retraite? Il est certain qu'Elim ne pourra pas assumer le nombre de lits de soins – estimé pour ces prochaines années à 200 lits supplémentaires – dans la région. D'ores et déjà il arrive que des demandes concernant des soins exigeants soient rejetées. Et cela concerne partiellement en ligne directe ces personnes qui croient avoir trouvé chez Elim leur vraie famille.

www.stadtarbeitelim.ch

*On raconte, dans l'histoire biblique, que Moïse a conduit le peuple hors d'Egypte. Après un long chemin à travers le désert, il a atteint l'oasis Elim et a établi le campement (EX 15, 27 LUT, Num 33,9 LUT).



haut Urs Gerber en conversation avec Markus Röthlisberger, le responsable socio-pédagogique d'Elim.

bas Une boîte aux lettres encollée au portail - l'extérieur ne correspond pas toujours à l'intérieur. Elim propose aux personnes en difficulté psycho-sociale un nouveau départ et un chemin pour le retour à la vie.

Valeur ajoutée
Prestations
de services



COMMENTAIRE SUR L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

Différente, écologique, durable, sociale et innovante. Ces cinq notions associées au mieux les Suisses et les Suissesses au concept de banque «alternative». C'est ce qu'a démontré une enquête représentative que nous avons menée en 2013 sur la perception de la BAS. «Banque Alternative Suisse» correspond donc au nom d'une banque qui mise sur un concept bancaire différent, social et écologique. Depuis sa création, nous faisons tout notre possible pour que le nom ne soit pas juste une étiquette, mais plutôt un label de qualité crédible. Grâce à la nouvelle identité visuelle, l'impact de la BAS sur l'environnement et la société est encore plus perceptible depuis l'an dernier: à travers leurs histoires nos clientes et clients en forment l'axe central. En faisant connaître leurs projets, leurs entreprises, elles et ils illustrent ce qui se cache derrière notre nom et témoignent ainsi que notre nom ne se résume pas à une vaine promesse.

Des actions pour des poules et des vaches

Même au cours de la campagne d'actions que nous avons lancée à l'automne 2013, tout est basé sur les projets des clientes et clients: «Une action de la BAS est bien plus qu'un titre: en achetant une action, vous participez à la réalisation d'une centrale hydroélectrique, d'un cirque pour les jeunes ou permettez un espace de stabulation élargi pour des poules et des vaches - bref, vous contribuez à une économie plus sociale et écologique!». Ce message a convaincu: jusqu'en fin d'année, des actions pour 8 millions de francs ont été souscrites. Nous avons ainsi dépassé nos espérances de 2 millions de francs. Des réserves latentes issues des moyens propres ont été constituées à hauteur de 1,25 million de francs.

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe

Notre capital-actions représente la base à partir de laquelle nous attribuons des prêts. Plus cette base est solide, plus nous pouvons financer des entreprises et des projets

Segmentation du portefeuille des crédits

Prêts en mio. CHF au 31.12.2013



porteurs de sens. En 2013, nos financements sont passés de 854 à 897 millions de francs. Soit une hausse de 5%. Ce qui est particulièrement réjouissant: les prêts accordés dans le secteur des énergies renouvelables ont une fois de plus augmenté. Ils représentaient en fin d'année 112 millions de francs, soit près de 12% de notre portefeuille de crédits. Pour la BAS, il s'agit d'une valeur record encore jamais atteinte, même par rapport à d'autres banques suisses. Le développement en Suisse romande, où nous sommes parvenus à financer des projets pour un total de 15 millions de francs, a aussi contribué à ce succès. En 2013, nous avons également gagné des partenaires importants comme EBL Fernwärme AG, filiale d'Elektra Baselland AG. Nous avons financé deux réseaux de chaleur à distance, pour un total de 19 millions de francs. Ces évolutions montrent que la BAS a su s'imposer, dans toute la Suisse, comme un partenaire financier fiable pour les projets d'énergies renouvelables et les réseaux de chaleur à distance.

Les coopératives d'habitation demeurent le segment de clientèle le plus important en matière de financement. Malgré la très forte pression sur les taux d'intérêts dans ce secteur, nous sommes toujours autant sollicités en tant que partenaire financier. Les coopératives apprécient la congruence de leurs valeurs avec celles de la BAS. Nos financements dans le segment des petits et grands maîtres d'ouvrage sont passés à 389 millions de francs. Soit une hausse de 43%. Pour les logements pour le propre usage, la pression demeure très élevée en termes de conditions. En raison de la forte progression des prix de l'immobilier, nous devons vérifier de manière scrupuleuse que les clientes et

clients puissent assumer les coûts de leur bien-fonds sur le long terme. Nous devons endosser au mieux notre responsabilité auprès des emprunteuses et des emprunteurs mais aussi de la clientèle de placement. En raison de cette retenue, ce segment a affiché une évolution plus lente qu'au cours de ces dernières années.

Le marché demeure difficile dans le secteur des financements. Les marges sont basses et la pression concurrentielle forte. Même si les intérêts ont atteint leur plus bas niveau, l'érosion des marges persiste. Car nous refinançons les crédits arrivés à terme à des conditions moins propices que celles précédemment accordées. Ce phénomène se reflète dans l'évolution des revenus des intérêts issus des crédits, qui affichent de nouveau une baisse même si nous avons pu augmenter le volume de prêts. En conséquence, la marge d'intérêts a légèrement reculé à 1,63%.

Nous nous réjouissons malgré tout de la hausse des emprunts. Afin de pouvoir établir un meilleur compte-rendu, nous avons mis en place en 2013 un nouveau système d'évaluation de notre portefeuille de crédits: nous consignons désormais pour chaque crédit son impact social ou écologique. Nous pouvons ainsi démontrer à travers notre portefeuille de crédits que nous contribuons au bien commun.

Clientèle en hausse, nouvelle gestion d'actifs et vin bio

Le financement des crédits nécessite non seulement davantage de fonds propres mais aussi des avoirs provenant de notre clientèle. Nous nous réjouissons d'enregistrer en 2013 un apport élevé de nouveaux capitaux. Le

COMMENTAIRE SUR L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

nombre de clientes et clients a augmenté de 2'196 pour un total de 30'729. Les placements en obligations de caisse ont légèrement augmenté pour représenter, en fin d'année, 208 millions de francs. Les obligations de caisse d'encouragement ont progressé de 8,5 millions de francs.

De même, les activités de conseil en placement ont continué leur croissance. L'équipe chargée du conseil en placement gère à la fin d'année 1'896 clientes et clients qui détiennent une fortune de 545 millions de francs. Les 227 nouvelles clientes et nouveaux clients ont également contribué à la croissance du produit des commissions résultant du négoce de titres et des placements, qui sont passés de 1 à 1,3 million de francs.

À travers le mandat de gestion de fortune, les clientes et clients disposent d'un nouveau service en 2014. En prévision de son lancement, nous avons renforcé la gestion d'actifs en 2013. Deux personnes suivent désormais l'évolution du marché, exécutent les opérations sur titres et assistent les conseillères et conseillers en placement. L'univers de placement de la BAS comprend à la fin 2013 près de 400 titres. Cet univers a été élargi l'an passé par le service d'analyse d'entreprise: près de 100 entreprises supplémentaires ont été analysées puis admises.

Un des événements clés du secteur des placements a été la concrétisation d'un nouveau prêt fiduciaire en collaboration avec Delinat SA. Près de 50 clientes et clients de la BAS et plus de 70 clientes et clients de Delinat ont investi ensemble 2,5 millions de francs dans l'entreprise de viticulture et négoce en vins Agence CLVD Vignobles Gilles Louvet. Au cours de ces dernières années, cette entreprise a joué un rôle crucial et fait office de

moteur dans le secteur de la viticulture bio en Europe.

Prendre position

La BAS intéresse toujours autant les médias. Nos conditions de travail focalisent souvent l'intérêt: dans le contexte de l'initiative 1:12, notre entreprise a été citée en modèle pour sa politique d'écart salariaux faibles et fixes qui ne l'empêche pas de connaître le succès. Notre position par rapport au programme fiscal américain a également suscité l'intérêt des médias. Depuis sa création, la BAS a toujours suivi une stratégie de l'argent propre. De ce fait, nous avons décidé de n'intégrer aucune des quatre catégories du programme étatsunien.

La réforme monétaire nous a aussi incité à prendre position sur un thème qui se trouvera au centre de l'agenda politique au cours des prochains mois: nous partageons les critiques soulevées par l'initiative mais voyons dans son application d'importants et réels défis politiques à relever. Nous proposons donc des réformes réalisables dans le cadre du système financier actuel, mais qui poursuivent un objectif semblable.

Les médias et les milieux politiques n'ont pas été les seuls à entraîner une prise de position de notre part. L'évolution de la BAS et l'élargissement de ces activités nécessitent un certain nombre de réflexions et une clarification de nos lignes de conduite au quotidien. En 2013, nous avons traité le thème de la spéculation en rapport avec le développement du conseil en placement et posé le principe de l'«attente raisonnable»: le conseil en placement de la BAS recommande de conserver les titres d'une société aussi longtemps que sa situation est saine finan-

cièrement et que l'on considère ses produits et ses activités de manière positive, judicieuse et précieuse. A l'inverse, il ne souhaite pas prendre pour prétexte chaque mouvement sur le marché pour acheter ou vendre des titres.

Enfin, toute l'équipe s'est consacrée, en fin d'année, au thème de la croissance: la BAS affiche une croissance continue depuis sa création - il en a été de même en 2013. Mais quelle est le niveau de de croissance justifiable d'un point de vue éthique et durable? Cette question est au centre du rapport de gestion et nous accompagnera tout au long de 2014.

Perspective

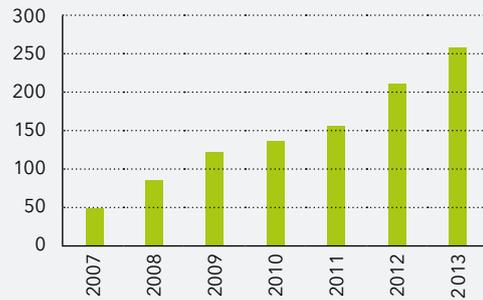
L'année 2013 fut une autre année couronnée de succès dans l'histoire de la BAS. Les changements stratégiques et organisationnels que nous avons mis en place en 2012 ont été consolidés. Le résultat financier est lui aussi solide. Il s'agit à présent de maintenir, en 2014, l'élan de ces dernières années.

L'évolution des contraintes imposées par le régulateur dans le secteur des placements accaparera à nouveau une attention particulière de notre part. Les débats d'argent offriront une plateforme pour débattre avec nos clientes et clients, nos actionnaires et toutes autres personnes intéressées des questions importantes sur l'économie sociale et écologique.

Nous tablons sur une poursuite de la croissance de la BAS. Les fonds passifs devraient afficher une progression équivalente à celle de l'année dernière. Par conséquent nos fonds propres représentent le défi le plus important. Ils constituent le fondement qui nous permet de réaffecter les avoirs de

Evolution du volume sous dépôt

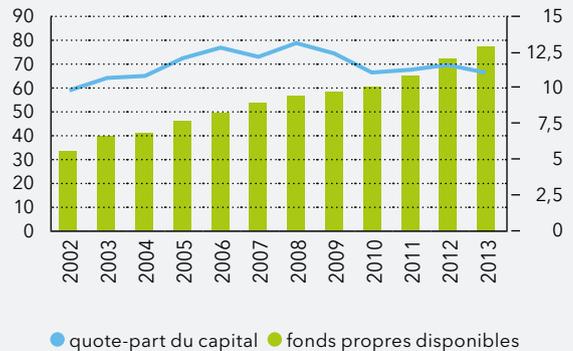
en mio. CHF



Développement de fonds propres

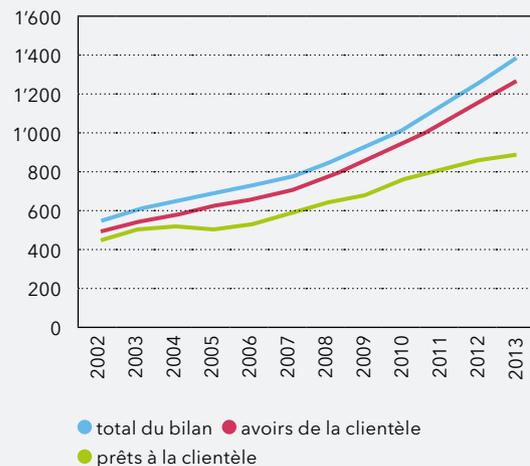
en mio. CHF

%



La BAS croît continuellement

en mio. CHF



COMMENTAIRE SUR L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

nos clientes et clients sous forme de crédits. Grâce à une nouvelle libération de capital-actions en janvier, notre ratio de fonds propres atteint plus de 12 %. Nous dépassons ainsi l'exigence minimale de 11,2 %. Notre objectif est toutefois d'atteindre un ratio d'au moins 13 %. Ce n'est qu'avec suffisamment de fonds propres que nous pouvons accélérer la croissance du volume de nos crédits et diminuer l'excédent de liquidités. Pour atteindre et conserver ce taux, il sera également nécessaire, au cours de ces prochaines années, de générer à chaque fois au moins 6 millions de francs supplémentaires de capital-actions.

En raison de l'érosion des marges déjà mentionnée, nous partons du principe que les revenus des intérêts n'afficheront qu'une faible progression en 2014. Nous voulons continuer à investir dans l'avenir de la banque et, de ce fait, les charges d'exploitation devraient augmenter cette année. Nous souhaitons engager du personnel supplémentaire dans le secteur financement et du conseil à la clientèle. De plus, le service de durabilité sera de nouveau pourvu. Ces mesures auront des répercussions sur le résultat annuel mais nous tablons sur une bénéfice brut stable.

Evolution des principaux indicateurs

En 2013, la BAS a de nouveau affiché une croissance: grâce à l'apport élevé de nouveaux capitaux, le total du bilan s'est élevé de 11 % à 1,386 milliards de francs. L'apport de fonds de notre clientèle a augmenté de 11 % pour atteindre en fin d'année 1,28 milliards de francs. Nous avons pu augmenter le montant des prêts de 854 à 897 millions de francs. Le volume sous dépôt a progressé de 22,8 % à 259 millions de francs.

Le bénéfice brut de 6,2 millions de francs est resté à un niveau comparable à celui de 2012. Alors que les produits des intérêts et des commissions ont enregistré une hausse, les charges d'exploitation ont augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent, ceci principalement en raison du coût du renouvellement de notre identité visuelle en 2013.

Nous ne comptabilisons plus les affectations aux réserves de 1,25 million de francs à travers les charges extraordinaires mais sous forme de réserves latentes dans le poste correctifs de valeurs, provisions et pertes. Ce poste a donc progressé. Les autres correctifs de valeurs et les amortissements ont affiché un niveau équivalent à celui enregistré à la même période, l'an passé. Après déduction des impôts de 260'000 francs et des affectations aux réserves latentes, le bénéfice net est de 945'609 francs.

VALEUR AJOUTÉE DES AFFAIRES DE CRÉDITS

Il est de notre responsabilité, en tant que banque orientée vers le social et l'écologie, de ne pas perdre de vue l'impact social et écologique de nos financements et d'en rendre compte. Il ne nous suffit pas de suivre l'évolution des principaux ratios et d'élaborer des rapports sur ces thèmes.

Avec la liste de crédits jointe en annexe du rapport de gestion et publiée dans le journal moneta, nous indiquons, depuis nos débuts, la destination des fonds qui nous sont confiés. Chaque crédit est publié avec le nom de l'emprunteuse ou de l'emprunteur, la somme et la finalité. Avec la croissance de la banque, la liste de crédits a atteint une taille conséquente. Il est devenu plus difficile d'acquiescer une vision globale de l'impact atteint par la BAS avec ses financements et d'utiliser cette liste comme instrument de pilotage.

Pour que ce soit à nouveau possible, nous avons élaboré en 2013 un nouveau système de segmentation de notre portefeuille de crédits: ces derniers sont répartis selon le type de projet ou d'entreprise dans huit segments. Pour chaque crédit, nous indiquons désormais son impact positif sur le plan social ou écologique. Nous qualifions cet impact de valeur ajoutée.

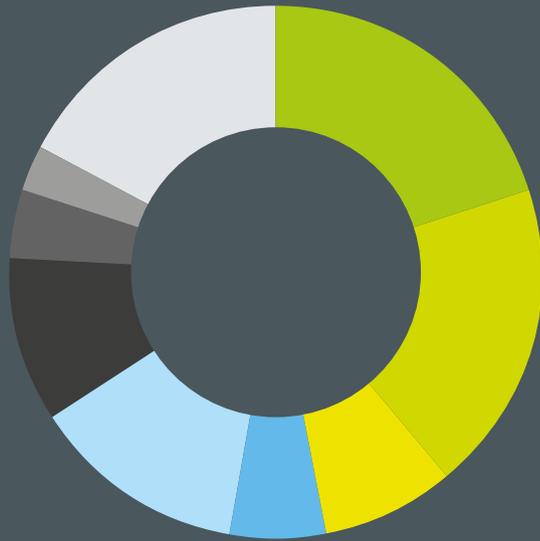
Tous nos crédits respectent depuis toujours nos exigences minimales. Ils n'enfreignent donc aucun de nos critères d'exclusion, n'ont notamment rien en commun avec l'industrie de l'armement, respectent les droits de l'homme et ne favorisent pas le mitage du territoire. Cette nouvelle approche nous permet désormais de démontrer en outre quels sont les crédits qui ont généré

une valeur ajoutée pour l'environnement et la société. Ainsi, la BAS est la première et la seule banque suisse capable de prouver, via son portefeuille de crédits, comment elle contribue au bien commun.

Le nouvel outil d'évaluation de notre portefeuille de crédits nous aide non seulement à mieux illustrer ce que nous faisons, mais aussi à investir notre argent de manière plus ciblée. Aujourd'hui, près de 82 % des crédits affichent une valeur ajoutée. Et notre objectif est de maintenir ce niveau.

Catégorie affichant une valeur ajoutée	Critères
Structure intéressante d'un point de vue écologique et énergétique	- Rating immobilier BAS® niveaux 2 et 3 - Minergie-P, -P-ECO ou équivalent
Habitation à loyer abordable	Loyer à prix coûtant - Nouvelles constructions: loyer < quantile de 50% du marché correspondant - Constructions existantes: loyer < quantile de 30% du marché correspondant
Autre utilité sociale des immeubles	Preuve que les biens-fonds génèrent une plus-value spécifique pour la société (par ex. forme d'habitat et de vie novatrice, réhabilitation d'un quartier, contribution à la protection des monuments)
Energies renouvelables	Projets basés sur des sources d'énergie quasiment inépuisables dans le temps ou qui se renouvellent rapidement (par ex. soleil, bois, vent, eau, géothermie)
Prestations sociales ou culturelles	Le but des organisations et des institutions est de répondre à un besoin de société dans le secteur de la culture, la formation, la santé ou l'intégration de personnes
Agriculture durable	Exploitations agricoles, commercialisation ou transformation de produits agricoles disposant d'au moins l'une des certifications suivantes: - Bio Suisse - Demeter - Commerce équitable
Economies durables	- Fournisseurs de produits pour une économie durable - Méthodes de travail particulièrement durables - Forte congruence avec notre propre système de valeur

VALEUR AJOUTÉE DES AFFAIRES DE CRÉDITS



Pour un total de 897 millions de francs de prêts, 82 % attestent une valeur ajoutée.

● Structure intéressante d'un point de vue écologique et énergétique	20%
● Habitat à loyer abordable	19%
● Combinaison habitat écologique et prix abordable	8%
● Autre utilité sociale des immeubles	6%
● Energies renouvelables	12%
● Prestations sociales ou culturelles	10%
● Agriculture durable	4%
● Economies durables	3%
● Sans valeur ajoutée présumée	18%



57% des constructions de logements en propriété remplissent les stricts critères du rating immobilier BAS ou d'un standard Minergie et contribuent ainsi à une valeur ajoutée écologique.

80 %

Un quart des prêts est attribué aux grands maîtres d'ouvrage. Plus de 80 % remplissent le critère «Habitat à prix abordable» et contribuent ainsi à une valeur ajoutée sur le marché du logement d'utilité publique.



La BAS finance 87 exploitations dans l'agriculture biologique et 19 exploitations transformant des produits bio ou les distribuant.

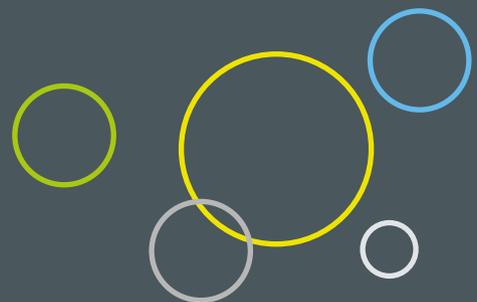
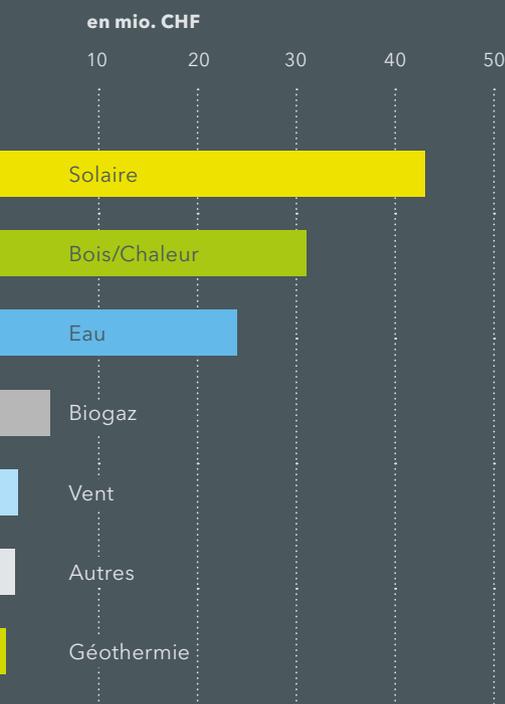


72%

Sur 105 entreprises ayant reçu un crédit d'entreprise, 72 % attachent de l'importance à la question des valeurs ou font partie de la branche durabilité.

	Nombre d'entreprises
● Intégration	13
● Culture	13
● Santé et âge	25
● Formation	13
● Autres social	7

Presque 90 millions de francs sont octroyés dans un large éventail d'entreprises, qui contribuent à une valeur ajoutée sociale, culturelle ou sociétale.



107 millions de francs alimentent l'énergie renouvelable: de B comme biogaz à V comme énergie du vent.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de fonds et l'annexe (pages 2 - 22 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable

que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il

n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 31 janvier 2014

Bankrevisions- und Treuhand AG

Marco Valenti

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Daniel Meier

Expert-réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DU CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Thème central 2013: compatibilité du développement des activités de placements avec le modèle de la BAS

La BAS a démarré ses activités de placement en 2007 et n'a cessé depuis de développer ce secteur. Le lancement de l'activité de gestion de fortune est actuellement en préparation.

Le développement des activités de placement s'explique avant tout par des motifs économiques: de nombreuses clientes et de nombreux clients qui adhèrent au modèle de la BAS souhaitent bénéficier de rendements supérieurs à ceux offerts par l'épargne tout en diversifiant leurs placements. La BAS cherche, quant à elle, à créer un second pôle d'activités afin de réduire sa dépendance aux opérations sur les différences d'intérêts pendant la phase prolongée de taux d'intérêts bas.

L'organe de contrôle d'éthique a cherché à savoir si le développement de ces activités de placement allait renforcer ou éventuellement affaiblir le modèle de banque éthiquement responsable de la BAS. L'existence de frictions entre le modèle de la BAS et ses activités de placement a ainsi pu être constaté. Ceci vient essentiellement du fait que ces dernières prennent la forme de négociations de titres au nom de la clientèle. Il en résulte dès lors deux points de tension: la question de l'impact et la question de la contribution éventuelle à la formation de bulles spéculatives.

La question de «l'impact»

La BAS souhaite agir de manière éthique également à travers ses activités de placement. Le degré d'efficacité éthique est désigné comme «impact». Ces activités de placement doivent permettre de soutenir autant que pos-

sible des entreprises qui contribuent de manière positive à la maîtrise des problèmes sociaux et écologiques. Or, lors de l'achat de titres sur le marché secondaire, l'argent placé ne profite pas à ces entreprises éthiques mais à des investisseuses et investisseurs tiers. «L'impact» sur l'économie est donc, dans le meilleur des cas, «indirect» et finalement très faible.

Néanmoins, le rating qui permet de privilégier une entreprise à fort impact ne s'avère pas pour autant superflu. Lorsque la BAS négocie des titres sur le marché secondaire, le rating donne une signification politique et symbolique indéniable qui fait partie de l'identité de la BAS: à savoir de différencier ce qui peut, et ne peut pas, être considéré comme économie responsable.

L'impact dans les activités de placement devra donc être renforcé au travers d'investissements directs dans des entreprises appropriées sur le marché primaire, sous réserve de maîtrise du niveau élevé de risques associés. En outre, il y aurait lieu de sonder les possibilités d'activisme actionnarial afin de pouvoir également donner des impulsions éthiques verbales. Ces deux pistes sont actuellement examinées par la BAS dans le cadre du développement en cours de son activité de placement.

Risques de contribution à la formation d'une bulle spéculative

La négociation de titres a généralement pour but de «spéculer» sur les gains en capital et a donc tendance à former des bulles. La BAS est consciente de faire partie d'un marché spéculatif. Elle essaie toutefois de garder ses clientes et clients aussi éloignés

que possible des dérives spéculatives. Elle tente de garder le sens de la réalité en basant ses recommandations d'investissement sur des évaluations fondamentales qui prennent en compte la dimension éthique. Ces freins sont avant tout destinés à protéger les investisseurs. A cela s'ajoutent des motifs macroéconomiques car les «marchés» misent sur des politiques de sauvetage des investisseurs (Bail-Out). Ainsi, la BAS développe aussi une certaine responsabilité macroéconomique grâce de sa politique de modération.

Le manque général de possibilités d'investissement, qui n'est pas propre à la BAS, pourrait être surmonté par un renforcement des investissements dans les pays émergents et les pays en voie de développement. Cette voie serait toutefois à considérer avec prudence.

Renforcer le modèle de la BAS grâce aux activités de placement

Dans la mesure où un développement prospère de la BAS n'est possible qu'au travers de la consolidation de la banque d'épargne et de crédit qu'est la BAS aujourd'hui et de sa transformation vers une banque universelle, alors les activités de placement concernées devront être conçues, et le sont essentiellement déjà, de manière à renforcer le modèle de la BAS.

Olten, le 21 janvier 2014

PD Dr. Ulrich Thielemann

UNE COMMUNE ET SA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

PORTAIT «OUVRA ELECTRICA SUSASCA SUSCH»

La centrale est une importante source de revenu pour la commune de Susch. Le bénéfice de ces trois dernières années a permis de financer toute l'alimentation en eau de Susch.



Emil Müller, président du conseil
d'administration OESS-SA.

PORTRAIT «OUVRA ELECTRICA SUSASCA SUSCH»

«Cet objet unique coûte 120'000 euros» révèle Emil Müller, président de la commune et initiateur du projet Ouvra Electrica Susasca Susch (OESS-SA). Cérémonieusement, il enlève la protection de la nouvelle turbine, étincelante, prête à être montée. Jusqu'à 1'100 litres d'eau par seconde coulent à travers la turbine. Ici, le courant produit et injecté dans le réseau couvre 20 % de la consommation en énergie de la Basse-Engadine, installations des remontées mécaniques comprises. Lorsque le dispositif marche à plein régime, il génère environ 80'000 kw/h par jour ou environ 17-18 millions kw/h par an. Cela suffit pour à peu près 4'000 ménages. La turbine est la nouvelle pièce maîtresse de la centrale hydroélectrique de la commune de Susch, mise en service en 2010.

A une altitude de 1'770 mètres, l'eau de la rivière Susasca est dirigée dans des conduites d'un diamètre plus grand qu'à l'ordinaire, avec une perte par frottement aussi faible que possible. En bas, dans la vallée, l'eau passe sous la Rhätische Bahn puis à travers la turbine à Susch. À la suite de l'exploitation de la Susasca pour la centrale hydroélectrique, la rivière est devenue officiellement une eau piscicole, ce qui a entraîné des obligations venant des organisations environnementales. Au moyen de râteaux installés au captage de l'eau, les poissons sont dérivés et peuvent de nouveau migrer pour le frai grâce à une échelle à poissons installée par OESS-SA.

A entendre Emil Müller, l'actuel président du conseil d'administration OESS-SA, il est clair que cet homme ne se donne non seulement corps et âme pour la Susasca mais aussi

pour sa région et sa commune d'origine. A vrai dire, il est agriculteur. Sa famille l'aidant pour les travaux à la ferme, il peut s'engager ailleurs. C'est ainsi qu'il siège depuis 22 ans au conseil communal et qu'il est aujourd'hui président de la commune, même s'il n'avait jamais envisagé une carrière politique. «On s'assure le respect, lorsque l'on est engagé dans quelque chose et que l'on sait de quoi on parle.»

Ouvrir des perspectives, penser à long terme

La construction d'une petite centrale hydroélectrique a constitué dès le début un événement politique. Jusque dans les années 90, les propositions de projet pour l'utilisation de la Susasca ont été rejetées par la commune, pour cause de manque de rentabilité. En 2008, la Confédération a introduit la RPC (la rétribution à prix coûtant). Des demandes de subvention pour la production d'énergies renouvelables pouvaient être alors soumises. À cette époque, les plans du bureau d'ingénieurs Hydro-Solar Energie AG de Markus Hintermann et Giovanni Mathis étaient disponibles depuis longtemps déjà. Désormais, la commune devait acquérir la concession auprès du canton et avec cela, le droit de construire. Outre les subventions RPC et la concession, trouver le bon partenaire pour la réalisation du projet constituait un point crucial.

Au premier plan de la réalisation de ce projet: un risque financier à un niveau acceptable et l'intégration ainsi que la protection des ressources naturelles de la région. L'ouvrage a été planifié avec le moins



Valeur ajoutée
Energies
renouvelables



tout en haut Emil Müller sert de guide à travers la centrale et explique avec enthousiasme la technique moderne.

haut La petite gare de Susch déborde de charme nostalgique, mais ne reçoit aujourd'hui que rarement des touristes.

à gauche La nouvelle turbine prête au montage.

PORTRAIT «OUVRA ELECTRICA SUSASCA SUSCH»

d'interventions possibles sur la nature. C'est pourquoi ce projet s'est aussi révélé être intéressant pour la BAS. Cela crée une valeur ajoutée pour Susch, une maximisation du bénéfice n'a ici aucune place. «Le plus important» selon Müller «Ouvrir des perspectives, penser à long terme et toujours se remettre en question.»

Tout cela a jadis également convaincu la BAS. C'était l'unique banque prête à accorder un crédit, même si les moyens propres amenés par OESS-SA étaient d'une importance modeste. L'unique condition consistait simplement en la mise en gage de la concession en faveur du nouveau partenaire financier. La OESS-SA est considérée comme projet modèle au point de vue financement et correspond aux valeurs de la BAS.

Aujourd'hui, la Susasca est une source de revenu pour Susch. 90 % du bénéfice de la centrale hydroélectrique afflue vers la commune, le bénéfice de ces trois dernières années a financé la totalité de l'alimentation en eau du village.

Courant provenant des énergies renouvelables et de l'étranger

La centrale représente une revalorisation pour Susch, une commune soumise aux changements.

La migration est un thème récurrent. Susch fut autrefois un endroit mondain: là où vivent aujourd'hui encore 200 personnes, il en était du double alors. Grâce au service des attelages, l'endroit était aussi important que St. Moritz ou Crans-Montana. Avant la

construction du tunnel Vereina, les touristes fatigué-e-s par les routes sinueuses du col de la Flüela, empruntées par leur Cadillac encore peu aptes à la montagne, descendaient à Susch pour faire halte. C'est ainsi que cet endroit représentait un centre de transit important pour voyageurs en tous genres. Aujourd'hui, la plupart de ces voyageurs emprunte le tunnel Vereina pour se rendre directement à S. Moritz et y arriver sans encombre. Alors que précisément, d'après Müller, Susch serait un point de départ idéal pour le tourisme estival et hivernal.

Les prix du courant électrique causent quelques soucis à Emil Müller, surtout ceux de l'énergie éolienne et solaire. Les prix beaucoup plus bas qu'en Suisse s'expliquent par des subventions relativement élevées. Depuis la libéralisation, le courant ne s'arrête plus aux frontières suisses et menace pour cette raison de devenir aussi une concurrence pour le courant de Susch.

www.oess-sa.ch

ASSOCIATION FONDS D'INNOVATION

Le Fonds d'innovation soutient des projets mettant à disposition des capitaux propres sous la forme de participations, de prêts et de cautionnements. Cela permet de soutenir des projets modèles, des institutions et des entreprises qui ne disposent que de très peu d'argent mais présentent des structures viables et d'un concept convaincant.

Les ressources de l'association Fonds d'innovation proviennent avant tout de donations de la Banque Alternative Suisse (BAS) et de dons de dividendes par les actionnaires de la BAS. Les autres donations de toute nature – comme les legs et les héritages – sont possibles et bienvenues en tout temps.

Le Fonds d'innovation remercie chaleureusement tous ses donateurs – également au nom des entreprises et projets bénéficiaires.

L'assemblée générale de la BAS a de nouveau attribué au fonds d'innovation un don de 100'000 francs sur la base du résultat 2012. Des actionnaires ont fait don de dividendes pour près de 102'000 francs. L'activité de soutien du Fonds d'innovation peut ainsi être poursuivie.

40 demandes de financement ont été adressées au cours de l'exercice et ont fait l'objet d'un premier examen. 11 demandes ont été traitées de manière définitive et présentées au comité.

Alors que 4 demandes ont dû être rejetées, les 7 demandes suivantes ont été accordées:

- Un prêt pour l'**entreprise individuelle «little shop of ethics»**, **Christof Stelz, Flurlingen**, qui a ouvert un magasin végétalien à Schaffhouse. Prêt: 50'000 CHF

- Un prêt pour **le restaurant de la coopérative Giesserei, Winterthour**, qui exploite, sur son site, un restaurant bio proposant une cuisine régionale et saisonnière.
Participation: 50'000 CHF
www.genossenschaftgiesserei.ch

- L'augmentation de la participation dans **responsAbility AG Zurich**, dans le cadre de l'augmentation de capital resp. de l'exercice du droit de souscription pour 35 nouvelles actions.
Augmentation de la participation: 19'250 CHF
www.responsability.com

- L'augmentation de la participation dans **CoOpera Beteiligungen AG, Ittigen**, dans le cadre de l'augmentation de capital resp. de l'exercice du droit de souscription pour 9 nouvelles actions.
Augmentation de la participation: 10'800 CHF
www.coopera.ch/de/beteiligungen

- Une caution pour l'entreprise **Alchilab SA, Conthey**, spécialisée dans le développement et la fabrication de produits cosmétiques naturels. Caution: 50'000 CHF
www.alchilab.ch

- Un prêt accordé à l'entreprise **Couchothèque Sàrl, Peseux**, qui a ouvert un magasin spécialisé dans la vente et la location de produits écologiques pour bébés, notamment de couches en tissu.
Prêt: 23'000 CHF

- Un prêt accordé à l'**association Südpol, Kriens**, plateforme importante de la scène culturelle alternative de la région de la Suisse centrale. Prêt: 50'000 CHF
www.sudpol.ch

INDICATEURS SOCIAUX

	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
Personnel			
Effectif	85	84	80
Effectif en postes à plein temps	69	68	64
Postes à temps partiel (< 90%)	47	46	44
Proportion de femmes dans l'effectif	60%	60%	60%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	56%	55%	56%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ , dans l'effectif	48%	46%	46%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ , en postes à plein temps	45%	43%	43%
Rapport femmes : hommes occupant un poste dirigeant à temps partiel ¹	6 : 0	5 : 1	6 : 1
Nombre d'apprenant-e-s	3	3	3
Taux de rotation	3,5%	1,2%	7,5%
Création d'emplois	1%	5%	-1%
Années d'ancienneté (moyenne)	7,8	7,4	7,1
Formation continue			
Jours de formation continue par personne, en postes à plein temps	4,7	3,6	5,0
Rapport frais directs de formation : masse salariale	1,90%	1,60%	1,62%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent	0	65	49
Salaire			
Salaire brut le plus bas	4'125.–	4'120.–	4'367.–
Salaire brut le plus élevé	15'202.–	15'078.–	19'728.–
Rapport salaire le plus bas : salaire le plus élevé ²	1 : 3,69	1 : 3,66	1 : 4,5
Prime collective ³ (par poste à 100%)	1'090.–	1'200.–	570.–
Indemnités de la direction	voir annexe 5.2		
Gestion environnementale			
Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environnementaux dans le déroulement des procédures de travail	41	40	38
Nombre de spécialistes en environnement (postes à plein temps)	0	0	0
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	13	0	1
Durée de la formation en personnes-heures	218	0	8

¹ Membres de la direction, chef-fe-s de secteur, de service et de groupe

² Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1 : 5.

³ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Indicateur ^a	Unité val.	Qualité des données			2012		2011	
	absolue (relative)	absolue	données	(relative)	absolue	(relative)	absolue	(relative)
Déchets	t (kg/coll)	5,8	–	112	5,7	114	4,9	103
Valorisation/Recyclage	(%)		2	81		81		78
Incinération	(%)		2	19		19		22
Consommation d'eau	m ³ (m ³ /coll)	408	–	7,9	336	7,1	360	7,6
Eau de pluie	(%)		2	4		11		11
Eau potable	(%)		3	96		89		89
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	418	–	6,1	458	6,7	469	7,2
Centrales hydroélectriques	(%)		3	98		98		94
Photovoltaïque	(%)		3	2		2		5
Electricité mix suisse	(%)		2	–		–		1
Déplacements professionnels	km (km/coll)	148'052	–	1'925	149'044	1'986	167'372	2'485
Train	(%)		2	83		86		90
Voiture	(%)		3	3		3		5
Avion	(%)		3	15		11		4
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	20,3	–	296	8,7	142	13,2	209
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)		3	94		87		91
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	(%)		3	6		13		9
Part de papier FSC dans la consommation totale de papier	(%)		3	10		17		12
Impacts environnementaux^b	non additionable		–					
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)	436		6,4	475	7,0	481	7,4
Gaz à effet de serre directs ^c	t eq-CO ₂ (kg/coll)	1,3		20	1,4	20	0,9	14
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)	529		7,7	595	8,7	601	9,3
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq-CO ₂ (kg/coll)	1,6		24	1,9	27	2,1	32
Autre consommation indirecte d'énergie ^d	GJ (GJ/coll)	627		9,1	394	5,8	515	8,0
Autres gaz à effet de serre indirects ^d	t eq-CO ₂ (kg/coll)	32,3		445	19,8	258	27,0	385

^a Chiffres Olten et Lausanne. Déchets, eau et chauffage Olten uniquement. Pour le calcul des impacts environnementaux, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble de l'organisation (Olten et Lausanne).

^b Calcul au moyen des «indicateurs VfU» (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen).

^c Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe occidentale.

^d Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.

Légende ECF sans chlore élémentaire
TCF sans chlore
FSC Forest Stewardship Council, Label de sylviculture durable
GJ gigajoule
coll collaboratrice/colleaborateur (par poste à 100%)
km kilomètre
t tonne
kg kilogramme
m³ mètre cube
eq-CO₂ équivalent dioxyde de carbone

Qualité des données 3 Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
2 Calculs/estimations exactes
1 Estimations sommaires



Étroitement liés au CRAC (de gauche à droite):
Jörg Sommerhalder, responsable des finances,
Rossana de Sanctis, présidente et
Catherine Poncet, employée permanente

PRÉSERVER LES ACTIVITÉS ALTERNATIVES

PORTRAIT «COOPÉRATIVE CRAC À GENÈVE»

Mettre du cœur à l'ouvrage
pour soutenir les organisations
à but non lucratif.

«De nombreuses personnes s'engagent pour le CRAC», déclare Rossana de Sanctis, présidente et une des figures importantes de la coopérative. Elle considère ses trente ans de participation et son rôle actuel dans l'association du CRAC, créée en 1974, comme indissociables d'un collectif. L'essentiel est que le lieu existe et que son action soit réelle.

Le Centre de Recherche et d'Action Communautaire (CRAC) est une émanation directe des premiers squats d'immeubles à Genève dans les années 70, lorsque le mouvement alternatif exigeait des droits égaux et la participation de tous à la vie culturelle, sociale et politique. Le mouvement squat, qui a été considéré par beaucoup comme une simple occupation de bâtiments, visait en réalité à obtenir davantage d'espaces pour des actions communautaires, citoyennes ou alternatives, et de permettre le développement de nouveaux modes de vie. Dès 1975, l'association s'installe dans l'immeuble situé à l'adresse 7, boulevard Carl-Vogt, à Genève.

Alors que le bâtiment est mis en vente en 1997, le CRAC se transforme en une coopérative et réussit à l'acheter grâce au soutien de l'ancien propriétaire, lui-même acteur du mouvement, qui accorde un prêt sans intérêt et facilite les opérations de vente. C'est à ce moment que la BAS intervient en tant que partenaire financier.



PORTRAIT «COOPÉRATIVE CRAC À GENÈVE»

Protection des activités alternatives

Depuis ses débuts, le CRAC regroupe un pôle d'organisations à but non lucratif, toutes membres de la coopérative, qui coexistent et mettent en pratique leurs propres idées d'actions et d'engagement éthique. Les loyers, qui servent uniquement à couvrir les charges de l'immeuble, permettent aux diverses organisations d'exister et de mettre en œuvre leurs objectifs, tout en profitant d'une dynamique et d'une émulation solidaire inhérentes au fonctionnement d'un collectif. Cet échange permanent constitue la valeur ajoutée réelle du pôle. Pour une société qui voit une autre perspective que celle de la consommation et sa conséquence en produits trop bon marché pour tous. Un modèle de société alternatif qui place le contenu qualitatif avant la rentabilité, sans toutefois dénier celle-ci.

Différentes organisations connues, telles que Greenpeace, Contratom ou le GSsA, ont fait partie de la Coopérative et en restent proche. Le CRAC abrite aujourd'hui huit organisations qui travaillent dans les domaines de l'écologie, du pacifisme, du commerce équitable, du social, de l'habitat collectif, de l'information et de la formation aux thèmes alternatifs. Au départ, mouvement culturel et sociopolitique fort, qui posait des questions critiques sur la société, le CRAC se consacre depuis les années 80 davantage aux organisations sociales. Sous l'enseigne Au Magas les Magasins du Monde vendent des produits du commerce équitable provenant du tiers-monde, L'association

Autrement-Aujourd'hui se consacre, quant à elle, depuis 1982 à l'expression artistique de personnes en situation de handicap mental et réalise des spectacles publics. Le Racard offre des places d'hébergement de secours et une aide psychologique aux personnes en situation de détresse, Pro Vélo encourage l'utilisation du vélo comme moyen de transport, l'association Rencontres Professionnelles de la Danse développe l'échange et consolide la professionnalisation dans ce domaine, Atelier7 est un espace de rencontre entre artistes émergents, l'Untes développe les liens et l'entraide entre les travailleurs d'origine érythréenne, enfin l'Association des Habitants du Crac promeut l'expérience de la cohabitation en tant qu'espace de réflexion sur les réalités sociales, politiques et économiques.

Besoin en rénovation du bâtiment

Mais l'engagement bénévole ne suffit pas: le bâtiment a besoin d'être rénové. Avec un nouvel élan, la coopérative est en train de chercher avec l'appui de ses membres et partenaires des solutions pour pérenniser son existence. Ce n'est pas pour rien que le CRAC possède la réputation du «phénix» mythologique qui ne cesse de renaître de ses cendres, comme le décrit Dominique Gros dans son livre «Dissidents du quotidien: la scène alternative genevoise» (paru aux éditions d'En Bas, 1987).

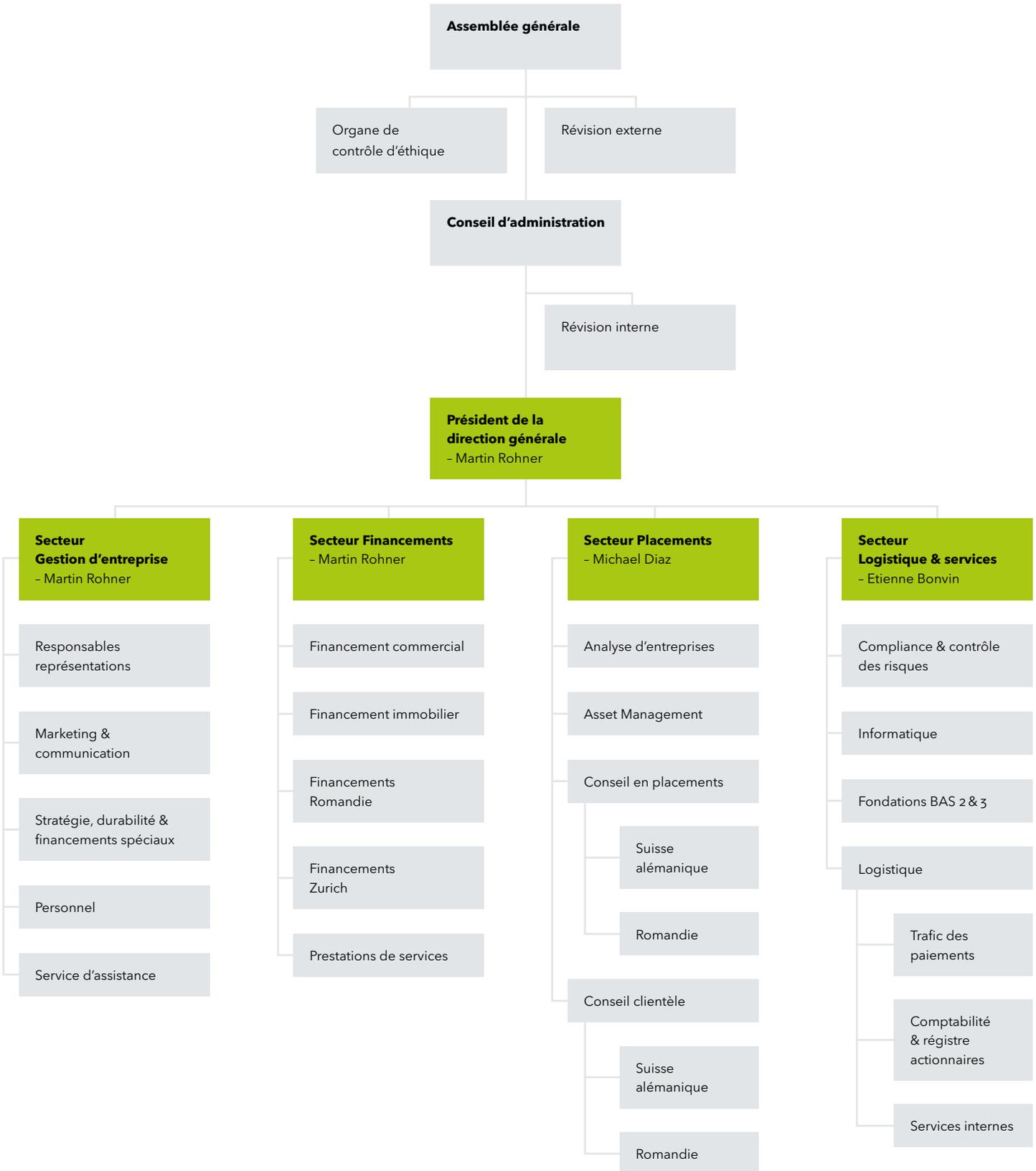
en haut Rossana de Sanctis et Catherine Poncet sont optimistes et pensent pouvoir surmonter les défis actuels comme la rénovation nécessaire du bâtiment.
en bas Le CRAC abrite un pôle d'organisations à but non lucratif. Pro Vélo s'engage par exemple pour une ville adaptée aux vélos et offre toute une gamme de prestations autour de la petite reine.



Valeur ajoutée
Autre utilité sociale
des immeubles

ORGANIGRAMME

au 1. 1. 2014



PERSONNEL

selon organigramme à partir du 1.1.2014

Secteur Gestion d'entreprise

- Martin Rohner (responsable)

Responsables représentations

- Francisco Cabarrubia
(responsable représentation Zurich)
- Nathalie Ruegger
(responsable représentation Lausanne)

Marketing & communication

- Barbara Felix (responsable)
- Bruno Bisang
- Roman Fröhlich
- Claudine Ottiger
- Simon Rindlisbacher
- Dominique Roten

Stratégie, durabilité & financements spéciaux

- Edy Walker (responsable)
- Thomas Bieri (jusqu'au 31.3.2013)

Personnel

- Roswitha Kick (responsable)
- Karin Kriesi
- Irem Aylakdurmaz (apprenante)
- Jehona Bobaj (apprenante jusqu'au 31.7.2013)
- Ike Garley (apprenant)
- Dilan Incir (apprenante dès le 1.8.2013)

Service d'assistance

- Claudia Salzmann (responsable)
- Esther Kaderli
- Angela Nussbaumer

Secteur Financements

- Martin Rohner (responsable ad interim)

Financement commercial

- Thomas Grädel (responsable)
- Peter Hammesfahr
- Jeannette Klarer
- Daniela Kunz
- Marlise Meier

Financement immobilier

- Bernadette Schnüriger (responsable)
- Jo Brunisholz
- Barbara Kehrli
- Christian Kohler
- Georg Sieber

Financements Romandie

- Sébastien Volery (responsable)
- Nicole Bardet
- Loïc Ecoffey
- Lysiane Gygax
- Monika Lüscher

Financements Zurich

- Francisco Cabarrubia (responsable)
- Zora Lüthi

Prestations de services

- Thomas Steiner (responsable)
- Musa Coban
- Monika Koscińska
- Gregor Kuhfus
- Swen Popiel

Secteur Placements

- Michael Diaz (responsable)

Analyse d'entreprises

- Lutz Deibler (responsable)
- Nadia Costa

Asset Management

- Roland Kölsch (responsable)
- Christian Hufschmid
- Markus Pfister

Conseil en placements

- Walter Nägeli (responsable)

Suisse alémanique

- Walter Nägeli (responsable)
- Larissa Gämperle
- Stephan Grätzer
- Petra Hofmann
- Daniela Misteli
- Markus Mühlbacher
- Boris Müller

Romandie

- Nathalie Ruegger (responsable)
- Muriel Gerber
- Simonida Kohler (jusqu'au 30.6.2013)

Conseil clientèle

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)

Suisse alémanique

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)
- Klaudia Agbaba (29.4.2013 jusqu'au 31.12.2013)
- Jehona Bobaj (dès le 1.8.2013)
- Graziana Camastral Rogger
- Lucia Dätwyler
- Giovanna Finocchio
- Mirjam Hofmann
- Manuel Meister
- Lukas Schmid (jusqu'au 30.9.2013)
- Irene Schneider
- Simon Tommer
- Cécile von Allmen (jusqu'au 31.12.2013)

Romandie

- Françoise Berg (responsable dès le 28.10.2013)
- Mary-Laure Jaccard (responsable jusqu'au 30.11.2013)
- Chantal Bolay
- Anne-Françoise Bossens
- Suzanne Härle
- Mary-Laure Jaccard (dès le 1.12.2013)
- Frédéric Nusslé
- Mélanie Vurpillat

Secteur Logistique & services

- Etienne Bonvin (responsable)

Compliance & contrôle des risques

- Reinhard Siegfried (responsable)

Informatique

- Markus Egger (responsable)

Fondation BAS 2 & 3

- Judith Schär-Grunder (responsable)
- Ariane Büttiker
- Cornelia Stillhard

Logistique

- Natascha Meier (responsable)

Trafic des paiements

- Katharina Bolliger-Lüthi (responsable)
- Milena Baranzini
- Renate Kämpfen

Comptabilité & registre actionnaires

- Andrea Gerber (responsable)
- Esther Rütli (responsable jusqu'au 30.6.2013)
- Werner Hildebrand
- Sandra von Duisburg

Services internes

- Milena Baranzini
- Edith Caccialepre
- Carmen Weishaupt
- Brigitta Widmer

Bureau genevois d'information

- Nathalie Ruegger

Entretien des locaux Olten

- Nenad Vekic

Entretien des locaux Romandie

- Maria de Almeida

Conseil de fondation BAS 2 & 3

- Etienne Bonvin
- Eric Nussbaumer
- Judith Schär-Grunder
- Edy Walker
- Anita Wymann
- Eva Zumbrunn Gämperle

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2013

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus/actions BAS*
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH	20. 5. 2005	Membre de l'association Fonds d'innovation, Membre du comité de contrôle	MA (philosophie/rhétorique), Dr en théologie	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre de la commission d'éthique du Bulletin des médecins suisses, Commission cantonale d'éthique (TG), Comité du rassemblement évangélique allemand (Kirchentag)	CHF 16'875.00 10 actions
Nicole Bardet 1980 Romont/CH	24. 5. 2013	Déléguée de l'association du personnel, Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science in Management HEC	Conseillère financement à la BAS	Conseillère générale Romont (Les Verts), Membre de la commission financière, Présidente de la FRC Fribourg, Membre du comité directeur, Membre de la commission cantonale de l'énergie, Fribourg, Membre du cercle suisse des administratrices, Membre du comité de Glâne Ouverte, Présidente de l'association Kongui Farm	– 1 action
André Günter 1969 Zürich/CH	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	MBA pour cadres, Dipl. fédéral d'expert économiste, Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire, Employé de banque	Président du CA et PDG de Sias AG, (Hombrechtikon)	Président du conseil de fondation de dropforlife (Zurich)	CHF 8'125.00 –
Sven Lidén 1963 Thalwil/SWE	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	PDG d'Adveq (Zurich)	Membre du comité de my blue planet (Winterthour), Président du CA d'ESG Analytics AG (Zurich)	CHF 10'000.00 10 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	7. 5. 2004	Président, Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur HES en électricité, PG Diploma in Social Banking and Social Finance	Entrepreneur social et conseiller national	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne (PS), Président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne, Président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG, Membre du conseil d'administration et associé de Willy Gysin AG (Liestal), Membre du comité consultatif de la Fondation suisse de l'Energie SES, Membre du comité d'AEE Suisse, Organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	CHF 74'997.75 15 actions
Tine Ritzema Bloem 1966 Genthod/NL	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en évolution de l'économie	Consultante indépendante en microfinance, administration et organisation	Membre active d'ACTARES, Membre active de Sustainable Finance Geneva	CHF 11'809.00 –
Patrick Schünemann 1966 Biel-Benken/CH	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits, Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr phil. II, chimiste	Responsable du domaine d'activité Marché grand public de Bedag Informatique SA	Partenaire de Gaggohaas Sàrl, Chargé de cours auprès de diverses Hautes écoles, Membre expert du Club55 of European Experts in Marketing & Sales	CHF 27'812.50 10 actions
François Vuille 1970 Chexbres/CH	8. 5. 2010	Président du comité de contrôle, Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en énergie EPFL, formation postgrade en analyse des cycles de vie (écobilans), doctorat en astrophysique, University of Cape Town (Afrique du Sud), Bachelor & Master en physique, EPFL	Conseiller stratégique en énergies renouvelables, E4Tech, Lausanne	Co-associé et membre CA Proxipel Sàrl, Co-propriétaire Au20 Sàrl, Membre du Advisory Board Softcar SA, Mentor des A3 Angels EPFL, Membre Association des Energies Renouvelables (ADER), Membre International Solar Energy Society (ISES), Conférencier invité à l'EPFL	CHF 20'829.00 10 actions

*Actions BAS détenues

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus/actions BAS*
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH	8. 5. 2010	Membre du comité de contrôle, Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce, MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG (Rheinfelden), clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG, CA Schützen Rheinfelden AG, CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG, CA Rhein-Parking AG (Rheinfelden), CA Wuhrmann Immobilien AG (Rheinfelden), Comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal, Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre (Rheinfelden), Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin (Rheinfelden), Comité association arts et métiers (Rheinfelden), Comité de l'association Rheinfelden pro Altstadt, CA b. t. boutique für bild & ton AG (Giebenach)	CHF 15'000.00 10 actions
Anita Wymann 1966 Zürich/CH	7. 5. 2004	Vice-présidente, présidente du comité des crédits, membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, Présidente de l'association Fonds d'innovation	Lic. iur., CAS fondamentaux de la gestion des affaires, Université de Zurich, employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwerke Dubendorf, Membre du CA de Rossi Binna AG, Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e. a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich, Membre du comité de l'association Sappho, Coorganisatrice du Congrès des femmes homosexuelles en Suisse 2015	CHF 48'937.75 plus mandat de conseil: CHF 1'200.00 10 actions
Dana Zumr 1963 Zug/CH, CZE	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits, Membre de l'association Fonds d'innovation	Lic. sc. écon. HESG, formatrice brevetée, conseillère en organisation	Chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Zurich des sciences appliquées (ZHAW)	Membre du comité de l'association éditrice «Das alternative Bulletin», Révisseuse des comptes de l'association «Alternative - Les Verts du canton de Zoug»	CHF 24'375.00 10 actions

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales/actions BAS*
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	21. 8. 2001, à la BAS depuis le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services, organes de révision, président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3, gérant de l'association Fonds d'innovation		Agent fiduciaire avec brevet fédéral	100% CHF 177'630.55 20 actions
Michael Diaz 1972 Zürich/CH	1. 1. 2013	Secteur Placements		Master d'études avancées en éthique appliquée, Etude des sciences économiques	90% CHF 148'293.90 –
Martin Rohner 1966 Basel/CH	1. 1. 2012	Président de la direction générale, Secteur Financements, Secteur Gestion d'entreprise		lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises, M. phil., Environnement et développement	100% CHF 205'293.00 7 actions

Membre de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération/actions BAS*
Ulrich Thielemann 1961 Berlin/DE	1. 10. 2005 en tant que représentant de l'Institut pour l'éthique économique depuis 20. 5. 2011 en son nom propre	Organe de contrôle éthique	Diplômé en économie, docteur en économie HSG, professeur d'éthique économique à l'Université de St-Gall	Directeur du MeM, Institut berlinois pour l'éthique des affaires	Membre du comité consultatif du forum Economie de marché écologique et sociale, Membre du jury des Public Eye Awards	CHF 33'601.40 –

EN ACCÉLÉRÉ: LA BAS DE 1990 À 2013

1982 Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'il existe en Suisse un grand intérêt pour une banque à but social et écologique.

1987 Fondation du Groupe de Travail Banque alternative (GTBA), qui crée l'association de soutien pour une banque alternative en Suisse. L'association compte rapidement 1'600 personnes au nombre de ses membres ainsi que 120 organisations et entreprises.

1988 Première assemblée générale de l'association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit et des règlements internes de l'organisation et des affaires.

1990 Dépôt de la demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). 2'700 personnes, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 La BAS termine l'exercice avec un bilan total de 57 millions de francs et une perte de 756'000 francs. Elle compte 3'750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 La section francophone de l'association de soutien initiale est rappelée à la vie sous forme de «Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS». La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267'000 francs et un bilan total de 92 millions de francs.

1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

1994 L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291'000 francs. Pour la première fois, 100'000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement défini dans les statuts.

1995 La banque fête le jubilé de 5e anniversaire. Le total du bilan de la BAS s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9'300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 La BAS adopte le SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

1997 Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. La banque ouvre une représentation à Lausanne.

1999 Les effectifs de la BAS augmentent de 36%. Son système informatique est intégralement renouvelé.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour ses 10 ans d'existence. Son bénéfice annuel de près de 600'000 francs lui permet de verser son premier dividende.

2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+ 13%), et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+ 18%).

2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. Un nouveau système de salaire est élaboré.

2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS, qui repose sur le Rating immobilier de la BAS. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et l'abolition du plafond du dividende.

2005 La BAS ouvre un bureau d'information à Bellinzzone. Elle compte plus de 20'000 clientes et clients. Le «Prix Égalité» récompense sa politique exemplaire en matière d'égalité hommes/femmes. Un organe de contrôle d'éthique externe remplace le conseil d'éthique. Le total du bilan augmente de 6,5% à 691 millions de francs.

2006 La BAS fête son 15^e jubilé et publie un ouvrage intitulé «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'Alternative». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et migre sur la plateforme informatique bancaire «Finnova».

2008 La crise financière est à la une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle renforce la participation des collaboratrices et collaborateurs et lui confère une base institutionnelle élargie, en adoptant une charte de participation.

2009 La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment construit avec le label Minergie-P dans le canton de Soleure. La raison sociale «Banque alternative BAS» est modifiée en «Banque Alternative Suisse SA».

2010 La BAS fête son 20^e jubilé. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseils. Au dernier trimestre, elle enregistre deux records d'un coup: le bilan total dépasse le milliard de francs et elle accueille son 25'000^e client dans le hall des guichets d'Olten.

2011 L'AG adopte de nouvelles lignes directrices, sur la base desquelles le conseil d'administration élabore une nouvelle stratégie. La BAS se positionne comme le leader convaincant en matière de prestations et services bancaires exclusivement orientés vers l'éthique.

2012 La BAS met en place un instrument qui permet d'exclure les demandes de crédits pour des projets de construction qui favoriseraient le mitage du territoire. Elle obtient la deuxième place du prix du développement durable décerné à des PME par la ZKB (Banque cantonale zurichoise) pour l'application conséquente de ses lignes directrices dans ses activités quotidiennes.

2013 L'image de la BAS a été complètement retravaillée en 2013. Un logo adapté en douceur, de nouveaux caractères, des couleurs fraîches et un monde photos mettent encore mieux en valeur la marque BAS et son unicité. En fin d'année, la BAS a pu saluer sa 30'000^e cliente.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch